

Johan Van Overtveldt (N-VA) «Nous n'avons pas besoin d'une taxe symbolique de plus»

LES PHRASES CLÉS

«L'idée voulant que la Belgique soit un paradis fiscal circule; mais il existe déjà une taxation sur le capital!»

«Quand je suis arrivé en politique, je savais que ce genre de critiques viendrait. **Ministre et journaliste, ce sont deux mondes différents.**»

«Le Ceta comporte énormément d'avancées et l'attitude wallonne écorne l'image de la Belgique.»

INTERVIEW BENOÎT MATHIEU

Ilen sourit encore, le ministre des Finances, du tour qu'il a joué aux Jong Socialisten, reçus (en vitesse) à son cabinet cette semaine. Ils étaient venus les mains pleines, pour moquer les prévisions fiscales hasardeuses du grand argentier. Calculette, boulier compteur et manuel de calcul. Ils ne sont pas repartis les mains vides. Johan Van Overtveldt avait prévu le coup et leur a remis une caisse en carton. Vide. Nommée «Zilverfonds» – Fonds de vieillissement in het Frans – en hommage au mécanisme mis sur pied en 2001 par Johan Vande Lanotte. L'idée était alors de mettre de côté une partie des surplus budgétaires afin d'anticiper le coût du vieillissement. Un vœu resté pieux.

Vous êtes satisfait de l'accord politique arraché le week-end dernier, qui lie votre réforme de l'impôt des sociétés au débat sur la taxation des plus-values?

C'est vrai, il a été décidé de coupler la réforme de l'impôt des sociétés à la discussion de la taxation du capital. Même si, déposé début septembre, notre projet pour l'Isoc était fin prêt et bouclé, alors que le débat sur les plus-values est arrivé très tard dans la négociation. Mais soit.

Pas de réforme de l'Isoc sans taxation des plus-values, alors?

Il a été décidé de discuter de la taxation du capital. Maintenant, il convient de parler de ce que chaque parti désire vraiment en la matière, et d'analyser tout cela. La position du gouvernement est claire: les plus-values font partie du débat. Mais d'autres idées peuvent très bien surgir dans le cadre de cet exercice. J'insiste également sur la nécessité de dresser un état des lieux. L'idée voulant que la Belgique soit un paradis fiscal circule; mais il existe déjà une taxation sur le capital! La philosophie doit être similaire à celle sous-ten-

dant la réforme de l'Isoc: la fiscalité sur le capital a besoin d'une bonne dose de simplification.

Un dossier – l'Isoc – pourra-t-il avancer même si l'autre – la taxation du capital – prend plus de temps ou patine?

Nous allons essayer d'avancer dans les semaines qui suivent. Nous verrons dans quel sens cela évolue, et à quelle vitesse. C'est difficile à évaluer. J'espère en tout cas que l'on ne va pas envisager le débat en termes de «trophées» à arracher pour les partis. Nous n'avons pas besoin d'une taxe symbolique de plus.

Là, vous visez notamment la taxe sur la spéculation. Et les plus-values?

Lorsque l'on introduit un élément neuf dans un système existant, il convient tout de même d'étudier l'impact que cela peut avoir sur le reste de ce système. Cela me paraît élémentaire. Etudier l'impact économique sur ce qui existe déjà. En tant qu'économiste, je rappelle qu'une taxe fonctionne un petit peu comme un prix. Si vous changez le prix d'un bien, les gens adaptent leur comportement. Il ne faut pas regarder les choses de manière linéaire et limitée. Tout l'environnement s'adapte.

La proposition du CD&V sur les plus-values, vous en pensez quoi?

Qu'il est étonnant de déposer sur la table une proposition si spécifique. Et encore plus étrange d'affirmer qu'elle est nécessaire afin de financer la réforme de l'impôt des sociétés.

Un: les spécialistes qui se sont prononcés sont assez négatifs sur les conséquences économiques du modèle porté par le CD&V. **Deux:** il est piquant de prétendre financer une réforme avec des recettes à caractère volatil. **Trois:** je rappelle qu'on parle d'un rendement annuel moyen de 80 millions d'euros. Ce n'est pas rien; ce n'est pas grand-chose non plus comparé au rendement de 14 mil-

liards de l'impôt des sociétés.

Et sur le concept même? Taxer les plus-values?

Qui pourrait bien se dire contre l'équité fiscale? Mais celle-ci ne peut se construire sur un cimetière économique. C'est pourquoi je répète qu'il est nécessaire de faire l'inventaire de ce qui existe en termes de taxation du capital. Et d'opérer une simplification. Maintenant, une chose est claire. Pour nous, il n'est pas envisageable d'accroître la pression fiscale dans ce pays. Au contraire, elle doit s'alléger.

Pression fiscale en général ou sur le capital en particulier?

En général.

Vous l'assurez: votre réforme de l'Isoc était entièrement financée? Sans avoir besoin de la taxation des plus-values, ni de la hausse du précompte mobilier?

Il faut reconnaître qu'il existait encore des discussions politiques sur le contenu de la réforme que nous avons déposée. Mais oui, je le répète, son financement était bouclé, et dans le cadre strict de l'impôt des sociétés. Les calculs ont été réalisés au sein du SPF Finances, par les mêmes personnes qui effectuent les calculs pour le Conseil supérieur des Finances. Maintenant, il s'agit d'un équilibre. Si l'on commence à déplacer certains curseurs, modifier le rythme ou changer tel ou tel paramètre, il est inévitable que cela ait des répercussions sur l'architecture financière. Et qu'il faille donc retravailler le financement. Cela dit, il faut quand même insister. Puisque l'on parle d'équité fiscale. Cette réforme de l'Isoc en est indiscutablement porteuse!

Comment?

Parce qu'elle vise à offrir un taux de taxation inférieur, avec plus de transparence et de sécurité juridique. Ce sont surtout les PME qui en profiteront, puisque nous proposons un taux réduit de 20%, voire peut-être 18%. Si on

se prononce en faveur de l'équité fiscale, on ne peut bloquer cette réforme.

La trajectoire budgétaire vous convient-elle? La N-VA plaide pour des efforts de plus grande envergure que ce que Michel a finalement convenu.

Le gouvernement réalise ce que l'Europe demande, à savoir une réduction du déficit structurel de 0,6% du PIB par an. Nous réalisons 1,2% sur deux ans.

Si vous ne faites «que» trois milliards d'ici 2017, cela reporte nécessairement une partie de l'effort sur 2018, où la Belgique est censée renouer avec l'équilibre. Jouable, avec les élections qui approchent?

Nous arriverons où nous pouvons arriver. À savoir le plus près possible de l'équilibre. Quand on me dit que ce sera impossible en 2018, je réponds que cela ne serait pas la première fois que ce gouvernement surprend.

Une des plus grandes incertitudes qui pèsent sur le budget, ce sont les recettes fiscales. Qui sont de votre ressort.

Le fait que le gouvernement prévoit un buffer de 739 millions affecté prioritairement aux recettes fiscales est la reconnaissance qu'il existe, de longue date, un problème

structurel d'évaluation des recettes. Qui doit être corrigé; il faut revoir la méthodologie.

Le gouvernement n'a-t-il pas lui aussi joué la carte de la surestimation? Prenez la taxe diamant ou Caïman, par exemple.

Mais qu'il s'agisse de la taxe Caïman ou de la lutte contre la fraude, nous n'avons jamais adopté de positions extrêmes! Nous nous sommes basés sur les évaluations du SPF Finances. Simplement, la réalité est différente des estimations. Parce que quand un taux, par exemple, évolue, le comportement des gens change.

Après avoir donné des leçons budgétaires en tant que journaliste, cela vous fait quoi que le PS et Elio Di Rupo vous attaquent sur ce même plan?

Quand je suis arrivé en politique, je savais que ce genre de critiques viendrait. C'est même ce à quoi j'ai réfléchi le plus longtemps. Ministre et journaliste, ce sont deux mondes différents. Les commentateurs se trouvent devant une page blanche, tandis qu'en coalition, il existe évidemment des contraintes importantes qui changent la donne. Je savais que la comparaison allait venir, mais tant en termes de contraintes que de perspectives, ce sont des mondes différents.

Vous regrettez parfois?

Non. C'est une expérience passionnante. Mais je me réjouis de l'approche de la semaine de Toussaint, pour récupérer un petit peu quand même.

Les discussions ont été rudes dans la majorité. À un moment donné, avez-vous craint que le gouvernement chute?

Si les discussions ont été tendues et sérieuses, cela prouve que la majorité s'attaque à des sujets sérieux. Si l'on se contentait d'aborder des bagatelles, il n'y aurait pas de risque d'accrochage, c'est vrai. Quant à savoir si le gouvernement a été menacé... Je suis sans doute trop jeune en politique pour y répondre. Même si j'ai toujours eu l'impression que subsistait la volonté d'avancer.

Votre opinion concernant la saga wallonne sur le Ceta?

Il relève du droit de chacun et de chacune de discuter sur les sujets qui comptent. Mais à un moment, il faut faire preuve de responsabilité. La Belgique est une économie très ouverte, qui dépend du commerce extérieur. Le Ceta comporte énormément d'avancées et l'attitude wallonne écorne l'image de la Belgique, d'un point de vue européen et international. C'est évident.

«Nous arriverons où nous pourrions arriver. À savoir le plus près possible de l'équilibre.»

«Une taxe fonctionne un petit peu comme un prix. Si vous changez le prix d'un bien, les gens adaptent leur comportement.»